

tère a affecté une plus grande part de ses ressources humaines aux missions du Canada établies dans les pays en voie de développement afin d'assurer l'administration du programme d'aide.

Les perspectives économiques de nombreux pays en voie de développement ont été gravement assombries par la hausse massive du prix du pétrole et la montée en flèche d'autres importations de première importance, dont les céréales fourragères, dans la deuxième moitié de 1973. Le Canada et d'autres membres de la communauté mondiale ont alors immédiatement orienté leurs efforts vers la recherche de solutions à court et à long termes aux problèmes économiques de ces pays. Le Ministère a procédé à l'élaboration d'un programme d'urgence de 100 millions de dollars à l'intention des pays du Tiers-Monde les plus gravement touchés.

Au cours de l'année, le Canada a en outre joué un rôle très actif dans les négociations internationales visant à rassembler 1.5 milliard de dollars pour l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale qui accorde des prêts à des conditions de faveur aux plus pauvres des pays en voie de développement. Le Ministère a élaboré des plans relatifs à l'anticipation, si nécessaire, du paiement de 276 millions de dollars que le Canada s'est engagé à faire dans le cadre de la quatrième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement.

Relations économiques du Canada avec le Tiers-Monde

L'année 1973 a également été très fructueuse sur le plan des

projets du programme canadien d'aide au développement qui ne concernent pas l'aide en tant que telle. Le travail accompli par le Ministère dans ce domaine a porté notamment sur les modalités d'application du système de tarifs préférentiels à tous les pays en voie de développement. Ce système, qui allait entrer en vigueur le 1^{er} juillet 1974, facilite la vente sur le marché canadien d'une grande variété de produits manufacturés et de certaines denrées agricoles du Tiers-Monde.

Le Canada a accepté de verser en mars 1974 une contribution initiale de \$300.000 au Centre du Commerce international à Genève, organisme coparrainé par le GATT et la CNUCED, qui cherche, par une aide technique, à stimuler les exportations des pays du Tiers-Monde.

Le Canada a particulièrement manifesté son intérêt à l'égard des prix et conditions de vente applicables aux produits de base dont les pays en voie de développement sont de grands exportateurs; c'est ainsi qu'il a participé à une série de consultations à ce sujet entre la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le Canada a en outre participé en tant qu'importateur aux négociations qui ont entraîné la signature du nouvel Accord international sur le sucre, qui doit entrer en vigueur au début de 1974.

Le Canada s'est aussi révélé un membre dynamique du Groupe d'étude de la CNUCED chargé de rédiger la Charte des droits et devoirs économiques des États qui, lorsqu'elle sera adoptée,

devrait avoir la même importance que la Déclaration des droits de l'homme parmi les instruments de base des Nations Unies.

La science et l'environnement

C'est en raison de l'importance accrue, aux yeux du Canada, de la coopération scientifique et technologique internationale et de l'environnement, que le ministère des Affaires extérieures se dotait, en 1970, d'une Direction des relations scientifiques et des problèmes environnementaux. L'instauration de cette nouvelle Direction a permis une meilleure coordination des activités internationales canadiennes dans ces deux grands champs de responsabilités. Pour ce faire, il a fallu entretenir d'étroites relations avec d'autres ministères fédéraux, avec les gouvernements provinciaux et avec des institutions privées.

La science

Le Canada a continué en 1973 d'accorder une attention particulière aux organisations scientifiques et techniques internationales, dont l'OTAN, l'OCDE et les Nations Unies. Il s'est intéressé au Comité consultatif pour l'application de la science et de la technologie au développement, au Comité des ressources naturelles de l'ECOSOC, aux activités scientifiques des institutions spécialisées de l'ONU telles que l'UNESCO et l'UNISIST et au Comité scientifique de l'OCDE, notamment en matière d'océanographie.

Le Canada a également pris part aux travaux du Comité sur l'utilisation pacifique de l'espace, sous l'instance des Nations Unies, et participé à une étude du programme de télédétection des